

Assemblée générale annuelle

Association du personnel professionnel et administratif de l'Université de Moncton

PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ

Le 18 décembre 2019 à 13 h

Local 142, Pavillon Adrien-J.-Cormier

1. Vérification du droit de présence

38 membres sont présents.

2. Ouverture de l'assemblée

Le président, Mikaël Doucet, ouvre l'assemblée à 13 h 10. Il souhaite la bienvenue à tous les membres.

Mikaël souligne la présence à l'assemblée de Claude Fortin de la FPPU. Les membres de l'APAPUM et le CA se sont présentés à tour de rôle. Juliette Belliveau, trésorière et Benoît Bolland, responsable des relations de travail, sont absents de l'Assemblée générale.

3. Adoption de l'ordre du jour proposé

Mikaël Doucet propose l'ordre du jour. Appuyé par Renée Savoie-Power. **Adoptée.**

4. Départs à la retraite

Trois (3) membres ont pris leur retraite au cours de l'année, soient Noëlla Arsenault, Yoland Bordeleau et Diane Cyr.

Les membres retraités non présents recevront une APAPlume par la poste, avec une lettre de félicitations.

5. Lecture et adoption du procès-verbal proposé de l'AGS du 25 mars 2019.

Johanne Laliberté, appuyée par Lynn Bissonnette, propose l'adoption du procès-verbal. **Adoptée.**

6. Lecture et adoption du procès-verbal proposé de l'AGA 2018.

Marise Dupuis, appuyée par Linda Coulombe, propose l'adoption du procès-verbal. **Adoptée.**

7. Affaires découlant du procès-verbal adopté de l'AGA 2018

Mikaël Doucet n'a aucun point concernant les affaires découlant du procès-verbal de l'AGA 2018.

8. **Rapport de la présidence**

Mikaël Doucet, président, présente son rapport. Il fait un résumé des activités du CA et de l'importance du conseil (réunions avec le vice-recteur avant la rencontre du conseil des gouverneurs, rencontre avec FPPU, rencontres mensuelles du CA, participation du CA au comité élargi du comité de négociations, diverses activités, la préparation pour les nouvelles négociations, préparation d'un bulletin de nouvelles, organisation d'un souper formation, etc. (Voir l'annexe A)

9. **Rapport financier – (Juliette Belliveau) – présenté par Marise en l'absence de Juliette**

Marise Dupuis présente le rapport des états financiers pour les trois dernières années.

Un membre souligne qu'il apprécie le tableau de comparaison sur trois ans.

La vérification des rapports financiers a été fait par deux membres : Marie-Claire Berge-Cohé et Mélissa Lelièvre.

À la suite de la présentation, Marise propose l'adoption du rapport des revenus et des dépenses. Appuyée par Lynn Bissonnette. **Adoptée.** (Voir l'annexe B)

10. **Affaires nouvelles**

10.1 **Modification aux statuts et règlements – fonction des membres du conseil d'administration**

Modifications aux fonctions des membres du CA pour les postes suivants :

- présidence
- vice-présidence
- responsable des relations de travail (poste scindé)
- conseiller / conseillère (ajout)

Mikaël Doucet propose les modifications aux statuts et règlements pour les fonctions des membres du Conseil d'administration. Appuyée par Marielle DeGrâce. **Adoptée.**

11. **Rapports des comités**

11.1 **Comité aviseur du mieux-être universitaire (Sonia Bérubé)**

Rapport abrégé des activités qui se sont déroulées au sein du Comité aviseur du mieux-être universitaire 2019 (habituellement, 2 réunions/année)

- Les membres du personnel sont invités à consulter le site Internet du Comité du mieux-être universitaire (CMU) (<https://www.umoncton.ca/umcm-mieuxetre/>) afin de prendre connaissance des activités prévues durant la semaine.
- Le CMU informe également les membres du personnel des activités à venir avec un courriel hebdomadaire. Si vous ne recevez pas les courriels, prière de consulter votre boîte de courriels indésirables.
- Stephanie Ward occupe le poste de présidente du CMU depuis le départ de la sabbatique de Jeanne Godin à l'été 2019.

- Le 9 octobre 2019, le comité aviseur s'est réuni en présence de l'exécutif du Comité du mieux-être (CMU) et des champions du mieux-être.
- Un rapport détaillé des activités réalisées en 2019 fut présenté : club de course, aqua-jogging, volleyball, pickleball, tai-chi, soccer-baseball, patinage, badminton, tennis social et méditation. Les activités les plus populaires (plus haut taux de participation) : défi la p'tite marche, yoga et spinning.
- Des dîners-causeries ont été fixés pour l'année 2019-2020 avec la collaboration de Véronique Caron-Fournier des ressources humaines. Les sujets ont été choisis à partir d'un sondage effectué auprès des membres du personnel.
- Un atelier de mise en conserve de salsa fut organisé en collaboration avec une professeure en nutrition à l'ÉSANEF.
- Le Défi la p'tite marche se déroule depuis le début novembre et se terminera le 13 décembre. Jusqu'à présent, 75 personnes de 9 différents édifices participent au Défi (comparativement à 71 personnes et 10 édifices en 2018). Une célébration aura lieu le 13 décembre pour remettre une plaque à l'édifice gagnant du Défi.
- Le CMU collabore toujours avec le CEPS. Cette année, le CEPS attribuera deux passes gratuites de 6 mois à la personne qui a participé au plus grand nombre d'activités du CMU durant le semestre (1 passe à l'automne et l'autre à l'hiver).
- Environ 224 personnes ont participé aux activités du CMU organisées entre septembre et décembre 2019. Le taux de participation a augmenté de 39% comparativement au taux de participation entre septembre et novembre 2018.
- Les membres peuvent envoyer des idées d'activités à Stéphanie Ward, présidente du CMU (stephanie.ward@umoncton.ca).

11.2 Comité consultatif sur l'assurance collective (Lynn Bissonnette)

Le comité est constitué de 20 personnes, incluant les campus d'Edmundston et Shippagan. Des représentants de toutes les associations, du Service des ressources humaines et d'Assomption étaient présents.

Le comité s'est réuni le 23 mai 2019.

Les dossiers discutés à cette rencontre:

- Renouvellement du contrat d'assurance collective en vue du renouvellement du contrat (mai 2019)
- Une présentation a été effectuée par le fournisseur de service. Une copie de la présentation a été transmise à l'exécutif de l'APAPUM le 29 mai 2019.

Changements apportés au régime 2018

- Sécure indemnité
- Vision : maximum passe de 150\$ à 250\$
- Psychologie : maximum de 500\$ à 750\$
- Massothérapie : maximum de 500\$ à 750\$

- Changement au plan à médicaments génériques obligatoires
- Amélioration au 1^{er} avril 2018 des prix des médicaments

Changements apportés au régime 2019

- Sécure indemnité : paiements directement aux paramédicaux (mai 2019)
- Effectif en juin 2019
 - Ordonnance médicale à vie pour la massothérapie
 - Réflexologie ajoutée et combiné avec naturopathe et homéopathe (max. 500\$)
 - Date de renouvellement changé à juin
 - Modification pour masques de rechange pour l'appareil CPAP modifié à un masque au 5 ans calendrier

Sommaire des garanties

- Assurances-vie :
 - Assurance-vie de base : 4 fois le salaire annuel; montant maximum 165 000\$;
 - Assurance-vie à la retraite : police de 4 000\$ (non taxable);
 - Assurance-vie des personnes à charge : 10 000\$ conjoint.e et 5 000\$ pour chaque enfant.
- Assurances pour invalidité :
 - Moncton (classe C) – courte durée
 - 80% du salaire hebdomadaire; maximum 700\$
 - Accident : 1^{re} journée;
 - Maladie : 6^e journée;
 - Durée : 13 semaines.
 - Moncton – longue durée
 - 60% du salaire mensuel; maximum 5 000\$
- Assurance maladie :
 - Hospitalisation
 - Chambre semi-privée – Paiement direct à l'hôpital;
 - Régime de paie - 100% des dépenses admissibles.
 - Frais complémentaires
 - Paie 80% de remboursement sur frais admissibles
 - Services paramédicaux : maximum pour chaque praticien de 500\$ par assuré;
 - Sauf massothérapie et psychologue : maximum pour chacun de 750\$ par assuré;
 - Un maximum global pour l'ensemble des praticiens de 1 500\$ par année calendrier.
 - Soins de la vue
 - Paie 80% jusqu'à un maximum de 250\$ par 24 mois consécutifs pour lunettes ou lentilles cornéennes et examen de la vue (12 mois consécutifs pour les enfants âgés de moins de 19 ans)
 - Assurance-voyage
 - Paie 100% des dépenses admissibles maximum 2M\$

- Médicaments
 - Médicaments génériques avec franchise de 20% maximum 20\$ par ordonnance; à moins d'une ordonnance d'un médicament de marque. Processus d'autorisation spéciale pour les médicaments onéreux (10 000\$ / année)
- Assurances dentaires
 - Partie 1 – de base
 - Exemple : examens buccaux, radiographies, soins préventifs tels que le polissage et l'application de fluorure, chirurgie buccale (ablation d'une dent)
 - Endodontie : traitement de canal
 - Périodontie : traitement des gencives
 - Partie 2 – restauration majeure : 80%
 - Exemple : couronnes, gingivoplastie, incision et drainage
 - Maximum combiné : 1 000\$ par année calendrier

Une invitation avait été lancée en août 2019 pour une réunion du comité consultatif sur l'assurance collective pour discuter des améliorations au régime, pour laquelle il n'y a pas eu de confirmation. La réunion n'a pas eu lieu en raison de plusieurs conflits d'horaire. Des discussions sont en cours pour une rencontre en janvier ou à la réception des documents du renouvellement pour discuter des améliorations au régime.

11.3 Comité d'équité en matière d'emploi (Renée Savoie-Power)

Au cours de la dernière année, le comité a été convoqué à sept reprises dont trois fois pour des postes non syndiqués et les quatre autres fois pour des postes syndiqués. Les membres du comité ont jugé que les procédures suivies par le Comité de sélection pour chacun de ces cas respectaient la politique d'équité en matière d'emploi.

11.4 Comité de perfectionnement professionnel (Stefanie Renée LeBlanc)

Voici ci-dessous pour l'état des lieux des activités du comité de perfectionnement professionnel à l'Université de Moncton pour l'année 2019 :

Comité sur le perfectionnement professionnel : État des lieux

1. Le comité s'est réuni à 5 reprises au cours de la session d'automne.
2. Le comité retravaille actuellement la *Politique de perfectionnement et de formation pour le personnel administratif, professionnel, technique, d'entretien, de métiers et de soutien administratif*, en vigueur depuis mai 2003 en vue de proposer un document à jour qui reflète plus adéquatement la réalité et les besoins actuels de du personnel syndiqué et non syndiqué de l'Université de Moncton.
3. Un questionnaire en vue de mieux connaître les besoins du personnel syndiqué et non syndiqué de l'APAPUM, l'AEUM, l'ATTUM et l'ABBPUM est en cours

d'élaboration. Le sondage sera diffusé à la communauté universitaire au cours de la session hiver 2020. Un volet s'attardant spécifiquement aux besoins des gestionnaires est également prévu.

11.5 Comité de retraite (André Arseneau/Marielle DeGrâce)

André nous informe qu'il y a eu 6 réunions en 2019.

- Reçu les rapports des gestionnaires (Jarislowsky, Integra, Louisbourg) des portefeuilles de la caisse de retraite. Reste à revoir la répartition des fonds à ceux-ci.
- L'évaluation actuarielle a été faite. Elle est obligatoire annuellement tant que la caisse sera déficitaire.
- Les états financiers sont vérifiés à l'interne et à l'externe.
- Le Comité de retraite doit revoir le contenu du règlement refondu du régime. Il ne reste qu'à le réviser et le modifier au besoin. On pense le faire dans le cadre d'une formation à cet effet.
- L'information nécessaire concernant le régime de retraite se trouve à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/rppsap/>. Si vous avez des questions ou avez des demandes précises, vous pouvez appeler Adam Thibodeau aux Ressources humaines.
- La politique de placement a été adoptée.
- Le travail s'est poursuivi avec la firme Normandin-Beaudry pour le choix de gestionnaires en actions de pays émergents (Jarislowski et JP Morgan) et en infrastructures directes mondiales (IFM Investors). En 2018, on a choisi Invesco pour l'immobilier d'action mondiale en petite capitalisation et Gestion de placement TD pour la dette privée (infrastructure et hypothécaire). Les effets de ces changements devraient se faire sentir à partir de 2020.
- L'actif net de la caisse était d'environ 116 millions à la fin décembre 2018. Il était d'environ 117 millions à la fin décembre 2017. Le régime a encore environ 76 millions (fin 2018) à aller chercher pour éliminer les déficits de continuité et de solvabilité.
- Il y a 531 participantes et participants au régime, 327 retraités et 146 inactifs (fin décembre 2018).
- Au 30 juin 2019, l'actif net de la caisse était d'environ 129 millions.

11.6 Comité de bourses (Caroline Corazza)

Nous avons reçu trois candidatures pour la bourse FPPU-APAPUM de 2 000 \$. Elle a été décernée à Isabelle Deschênes, étudiante de 5^e année en Enseignement primaire et fille d'Hermel Deschênes. Le comité de sélection était formé de Juliette, Marise et de Johanne.

Caroline nous informe que les membres du comité ne voient pas de noms lors de la sélection, ce qui rend la sélection plus neutre et équitable.

11.7 Comité des circonstances spéciales (Marie-Claire Berge-Cohé)

Les circonstances spéciales qui sont soulignées par l'APAPUM (au nom de ses membres) sont :

- Décès d'un membre de l'Association ;
- Décès d'un membre de la famille proche (conjointe ou conjoint, père, mère, enfant, frère, sœur et beaux-parents) ;
- Mariage d'un membre ;
- Naissance/Adoption ;
- Maladie d'un membre du Conseil d'administration.

Tel qu'il fut proposé à l'AGA du 1^{er} décembre 2005, un message est envoyé par courriel aux membres de l'APAPUM lorsqu'un don est fait à un organisme pour souligner les circonstances spéciales ci-dessus.

Dons remis du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019:

Dons remis à l'occasion d'une naissance

1 don a été remis à une membre de l'association pour la naissance de son enfant

Dons remis en mémoire de personnes défunt(e)s :

3 dons à la Fondation CHUDumont dont un de recherche sur le cancer et un à l'Auberge Mgr-Henri-Cormier

2 dons à la société d'Alzheimer

11.8 Comité mixte d'hygiène et de sécurité au travail (Nathalie Desroches)

Le comité se réunit tous les mois au cours de la dernière année, une obligation selon la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail. Il est constitué de 8 personnes, dont 4 représentants de l'Université (employeur) et d'un représentant pour chacune des 4 associations (salariés). Chaque membre doit suivre une formation de 3 jours auprès de Travail-Sécuritaire N.-B. Voici le courriel générique : cmhst-cm@umoncton.ca

Les dossiers d'accomplissements sont :

- Suivis des rapports d'inspections mensuelles des lieux de travail
- Suivis des ordres de Travail Santé et Sécuritaire N.-B.
- Révision du mandat du comité
- Révision du Code de directives pratiques en matière de travail solidaire
- Élaboration des statistiques de rapports d'incidents et d'accidents

Plusieurs projets ont été complétés :

- L'établissement d'une formation d'initiation en ligne en matière de santé et sécurité pour les nouveaux employés sur les normes de sécurité, en conformité avec les changements à la « Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail »
- Révision de la liste de rappels (environnement sans parfum, risques de chutes)
- Système d'identification des employés et contractants (les identifier comme « visiteurs autorisés »)
- Entrée à Jeanne-de-Valois
- Escaliers à l'extérieur du CEPS

Les dossiers actifs :

- Dossiers récurrents : Suivis des rapports d'incidents présentés par le coordonnateur en santé et sécurité, André Arseneau
- Dossier de santé mentale
- Campagne de sensibilisation pour un milieu de travail sans parfum
- Piscine au CEPS
- Participation aux conférences de Travail Sécuritaire N.-B.
- Encourager le port d'équipement de protection individuelle
- Trousses de premiers soins dans les édifices
- Formation de santé et sécurité au travail à venir de deux membres
- Campus sans fumée
- Animal d'assistance

11.9 Comité paritaire sur la classification (André Bordage)

Nous avons eu deux réunions pour évaluer au total 7 demandes de (re)classification, soit le 20 février et le 13 novembre 2019.

20 février 2019

Quatre postes ont été évalués avec les résultats ci-dessous :

- Deux postes reclassés à la hausse du groupe 10 au groupe 11.
- Un poste reclassé à la hausse du groupe 11 au groupe 12.
- Un poste maintenu le statu quo au groupe 13.

13 novembre 2019

Trois postes ont été évalués. Deux de ces postes ne faisaient pas partie de l'APAPUM mais étaient évalués pour déterminer si leur fonction coïncidait avec celle de notre association. Voici un sommaire des résultats :

- Deux postes nouvellement classés au groupe 7 de l'APAPUM.
- Un poste a maintenu le statu quo au groupe 10.

Informations pertinentes à la classification :

- Convention collective
 - Article 28 – Classification
 - Annexe “A” – Groupes et classes d’emploi
- Date butoir pour demande de classification – 1^{er} octobre et 1^{er} février
- Formulaire relatif à la classification :
 - <https://www.umoncton.ca/umcm-humaines/node/64>

11.10 Comité paritaire des relations de travail (Benoît Bolland)

Le comité paritaire des relations de travail – dit le « CPRT » -a pour objet de veiller au respect de la convention collective tant à travers le maintien d’un dialogue sur des sujets d’intérêt collectif que lors de la défense de dossiers individuels.

La nouvelle convention collective a bien entendu suscité différentes demandes de renseignements.

Parmi celles-ci – et également à travers un dossier individuel - une discussion a été ouverte avec la partie patronale quand la clarification de l'article 13.8 libellé comme suit :

« Une personne employée qui, durant son congé hebdomadaire, durant un congé payé ou en dehors des heures régulières de travail, doit être disponible pour revenir sur les lieux de travail ou intervenir à distance pour effectuer des heures supplémentaires a droit à une compensation équivalente à trente-cinq dollars (35 \$) pour chaque période de huit (8) heures où elle est en appel à la demande de sa supérieure ou de son supérieur hiérarchique, et qu’elle soit ou non appelée à travailler ».

Nous visons actuellement une plus grande transparence quant à savoir qui doit être considérée comme étant- ou non – disponible.

Le CPRT a été tenu à 3 reprises en mai septembre et octobre et une autre réunion est prévue avant la fin de l’année.

Des membres du CPRT ont accompagné à 2 reprises les affiliés pour la réunion de clarification avec les ressources humaines.

Différents dossiers individuels ont été traités, dont un avec comme conclusion la rédaction d’une lettre d’entente. Un autre fait l’objet pour l’instant d’une suspension du délai de grief.

Afin de pouvoir bien répondre aux questions des membres, et nous soulignons que la majorité des dossiers se règle dans la phase de renseignement, nous faisons régulièrement appel à la FPPU pour avoir un avis juridique et bénéficier de leur expérience plus large de la négociation syndicale.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, vous pouvez nous contacter par courriel ou par téléphone. Nous rappelons que la convention collective (du 1er mai 2018 au 30 avril 2023) est disponible sur le site Web de l’université.

12. Élections du conseil d'administration (Claude Fortin)

La présidente des élections est Claude Fortin.

À la suite de l'appel de candidatures, voici la liste des candidats :

- Le poste de vice-présidence n'a reçu aucune candidature;
- Le poste de trésorerie a reçu 2 candidatures : Eric Thériault et Marise Dupuis;
- Le poste de conseiller/conseillère a reçu 1 candidature : Juliette Belliveau.

Le Comité d'élection fait la proposition suivante :

- que Juliette Belliveau soit nommée vice-présidente intérimaire pour un an;
- qu'Eric Thériault soit nommé au poste de trésorier pour un mandat de 2 ans;
- que Marise Dupuis soit renouvelée au poste de conseillère pour un mandat de 2 ans.

Sonia Bérubé propose l'adoption de cette proposition, appuyée par Renée Savoie-Power.

Adoptée.

13. Autres

Mikaël Doucet demande aux membres de l'assemblée s'ils souhaitent aborder d'autres sujets. Chantal DeGrâce aimerait que le CA fasse un suivi avec la FACMUM pour le problème de stationnement au campus de Moncton.

14. Remerciements et levée de l'assemblée

Mikaël remercie les membres d'avoir assisté à l'assemblée générale annuelle de l'association.

15. Clôture de l'assemblée à 14 h 50.

ANNEXE A

Rapport de la présidence

Réalisations de décembre 2018 à décembre 2019

Les activités du conseil d'administration :

- Rencontres mensuelles (dix rencontres)
- Membres du comité élargi de négociations
- AGS – Entente de principe en mars
- Signature de la nouvelle convention collective en septembre (Mai 2018 à avril 2023)
- Tenu une formation sur la nouvelle convention collective en octobre
- Publication de cinq bulletins de nouvelles aux membres
- Nomination d'une candidature au Gala du mérite Bleu et Or (Félicitations à notre collègue Yves Laforge – Membre du personnel dévoué à la vie étudiante)
- Participation à deux réunions de la FACMUM
- Veillé au respect de la convention collective lors des affichages de postes
- Assisté à trois rencontres pré Conseil des Gouverneurs
- Souper formation aux membres en mai « L'échelle des âges et les questions éthiques – Que se passe-t-il à 30, 40, 50, 60 et 70 ans chez l'adulte dans son parcours personnel et professionnel » par M. Valois Robichaud
- Représentation lors d'événements et consultations publiques
- Collaboration avec la FPPU :
 - o Gestion de cas de relations de travail
 - o Formation sur l'ABC syndical
 - o Assisté à quatre conseils fédéraux en décembre, mars, juin et novembre
 - o Assisté à la soirée de reconnaissance du 40^e de la FPPU septembre
 - o Assisté à une réunion du comité stratégique en avril

ANNEXE B



États des revenus et dépendes des trois dernières années

	2018-2019	2017-2018*	2016-2017*
<u>Revenus</u>			
Intérêts**	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Cotisations mensuelles net	72 173,30 \$	67 607,05 \$	74 828,48 \$
Remboursement FPPU	1 000,00 \$	1 000,00 \$	2 298,00 \$
Remboursement UdeM (formation)	1 095,00 \$	497,15 \$	1 468,25 \$
Total des revenus	74 268,30 \$	69 104,20 \$	78 594,73 \$
<u>Dépenses</u>			
Affiliation FPPU	49 662,83 \$	50 285,90 \$	64 604,28 \$
Divers	271,34 \$	1 057,22 \$	1 091,12 \$
Dons et cadeaux	125,00 \$	176,15 \$	150,00 \$
Frais administratifs	6 681,82 \$	6 044,53 \$	5 710,88 \$
Primes de recrutement	2 250,00 \$	2 437,50 \$	2 450,00 \$
Dépenses du CA	1 918,55 \$	1 948,66 \$	1 836,43 \$
Imprimerie et courrier	25,88 \$	113,66 \$	0,00 \$
Libérations syndicales	0,00 \$	2 261,15 \$	2 186,45 \$
Social et formation	3 635,86 \$	2 543,18 \$	2 810,13 \$
Réunions générales	634,23 \$	273,13 \$	817,23 \$
Négociations	1 802,66 \$	2 346,23 \$	263,63 \$
Bourse FPPU/APAPUM	2 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Total des dépenses	69 008,17 \$	71 487,31 \$	83 920,15 \$
<u>Solde</u>			
Placement	39 328,36 \$	38 718,52 \$	37 996,50 \$
Compte courant	83 929,03 \$	78 668,90 \$	81 052,01 \$
Total du solde	123 257,39 \$	117 387,42 \$	119 048,51 \$

courrier et imprimerie sont déduits directement des cotisations

l'intérêt des placements est capitalisé depuis 2016

